



Munich Personal RePEc Archive

Morocco rents and corruption theory and evidence

Jellal, Mohamed and Bouzahzah, Mohamed

Al Makrîzî Institut d'Économie

2012

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/38750/>

MPRA Paper No. 38750, posted 12 May 2012 06:44 UTC



Rentes et Corruption au Maroc

Théorie et Evidence

M.Bouzahzah

M.Jellal

Mai 2012

Ce papier fait partie d'un agenda de recherche par notre Institut sur les causes et conséquences de la corruption endémique au Maroc. Il est ici analysé théoriquement et empiriquement les principaux déterminants de la corruption des firmes marocaines du secteur formel. Il est montré que la présence des rentes liées à des pratiques de favoritisme est fondamentale dans l'explication de la corruption. Cette dernière peut alors expliquer le peu de performance productive des firmes marocaines. Des réformes institutionnelles ainsi que des initiatives appropriées de l'agence de la concurrence seraient largement désirable au sens de l'efficacité du secteur industriel qui est le moteur de la croissance économique.

I.Introduction

La littérature sur la corruption a connu un développement considérable depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le timing de cette littérature peut être décrit brièvement (Jellal 2011) comme suit : Le début des années 60 est marqué par l'émergence des *modèles de développement* économique des pays sous développés. L'époque est celle de la guerre froide et le débat au sujet de la performance relative des systèmes économiques (Capitalisme versus Socialisme) est intense. En clair, il est avancé que les régimes politiques des pays non libéraux où l'Etat a un rôle majeur dans le développement économique (Ecole dépendantiste et courant structuraliste) souffrent de la lourdeur excessive de la *Réglementation et du Contrôle Etatique*. Et c'est la structure de ce système qui donne lieu à *l'existence de la Rente de Corruption* et entrave le processus du développement des pays sous développés. La Corruption est ici définie globalement comme le détournement de fonctions exercées dans la sphère publique à des fins strictement personnelles et privées. Elle désigne le fait de verser des pots-de-vin aux fonctionnaires dans l'espoir de recevoir un traitement de faveur comme obtenir une licence dont le nombre est rationné, d'accélérer les procédures administratives ou de contourner les taxes et les réglementations (Rose Ackerman, 1998). Dans ce contexte, des auteurs comme *Leff (1964) et Huntington (1968)* et Lui (1985) ont avancé l'idée selon laquelle la *Corruption peut être considérée* comme un moyen (*bénéfique*) qui permet d'accroître la rapidité des transactions allégeant ainsi l'excessive lourdeur administrative. Ainsi la corruption peut être assimilée à un prix, celui

de la 'liberté économique' d'un contrat 'latéral' dont l'agent public est *coopératif*.

Seulement, cette assertion libérale conduit à un *Paradoxe du Cercle Vicieux de la Rente*. En effet, dans un tel environnement, un effet pervers se produit : les agents publics ou les fonctionnaires sont tout naturellement *incités à cause de l'aléa moral à freiner ou ralentir le rythme des procédures administratives (alourdir la réglementation) afin de pouvoir extraire une Rente* (Bardhan, 2006). Il est à remarquer que Cette Rente est directement associée *au pouvoir discrétionnaire* des agents publics. En effet, ces agents peuvent avoir une information privilégiée (on dit en théorie un modèle de sélection adverse) par rapport au Principal ou le déléguant dit « Etat » ou agir moyennant des actions non observable par le Principal (on dit en théorie aléa moral ou risque moral). Ainsi c'est *la structure informationnelle qui génère de potentielles Rentes* aux agents publics (Laffont et Tirole 1993).

Après l'avènement de la chute du mur de Berlin, *le triomphe déclaré du libéralisme économique* semble avoir définitivement fin mis à la croyance en une *économie administrée par les règles* et propose de manière universelle le paradigme d'une *économie de marché régulée par les prix*. C'est ainsi que le *Consensus classico-Keynésien* (Etat Régulateur) d'après guerre a cédé la place au dit *Consensus de Washington (Marché autorégulé)* traduisant une vision néolibérale du développement (J.Williamson 1990). Dans sa version globale, le consensus de Washington envisage *l'ouverture croissance des économies, des réformes de privatisation, la déréglementation et la libre*

Concurrence. En clair ce nouveau consensus est accompagné par un discours qui tend à délégitimer l'État, vanter les vertus du *marché autorégulateur* et l'esprit de l'entrepreneur privé. Suite au paradigme du *libéralisme économique avancé*, s'ajoute le *libéralisme politique* qui met en relief le rôle de la qualité des institutions ou la *Bonne Gouvernance* ainsi que la *Corporate Governance* pour permettre le bon fonctionnement d'une économie libérale de marché qui se caractérise par la mise en avant le *rôle du marché* contre *celui de l'Etat*.

C'est dans ce nouveau contexte que la récente littérature a commencé à mettre clairement en exergue l'effet Néfaste que pouvait avoir la Corruption sur le développement socioéconomique des nations. Le fonctionnaire ou l'agent public ayant peu d'incitations (intrinsèques ou extrinsèques) est *amené à créer des systèmes* de rentes qui entravent la croissance et le développement économique. Ainsi, l'intérêt du nouvel agenda de la recherche s'est particulièrement orienté vers l'examen du *ralentissement de la Croissance* à cause de la Corruption qui tend à freiner *l'investissement privé* (Mauro, 1995) et (Knack et Keefer, 1995) et s'est focalisé sur le risque de la réduction de l'efficacité de l'allocation des dépenses publiques. En effet, la prévalence de la corruption peut avoir un grand impact sur la *distribution sectorielle* des dépenses publiques en favorisant certains secteurs générateurs de rentes. De même, la corruption peut affecter la structure du *secteur industriel* de diverses façons. Elle peut prendre souvent une forme de taxe (incertaine générant un risque) sur l'entrepreneuriat et l'activité productive, décourageant ainsi l'investissement (Mauro, 1995, Wei 2001), elle peut en

conséquence accentuer le dualisme industriel et surtout, elle peut substituer la *Recherche de Rente* (Krueger 1974) à l'activité d'innovation productive des firmes.

En théorie, la recherche de rente peut se matérialisée de deux manières : Soit sur le *marché en concurrence* par une activité de recherche et développement soutenue par l'entrepreneur (au sens de A.Schumpeter) ; cette dynamique de concurrence est moteur fondamental selon la moderne théorie de la croissance endogène (Aghion et Howitt 1998). Soit *moyennant la corruption* en contre partie de faveurs issues de politiques telles que : subventions ou déduction fiscales, lois protectionnistes, politiques d'appel d'offre référentiel etc. Dès lors se pose naturellement la grande question sur le lien entre *Rente Compétition et Corruption*.

Après avoir étudié l'impact socioéconomique de la corruption au niveau *agrégé*, la nouvelle littérature (Bliss et Di Tella, 1997, Jellal 1998, Ades et Di Tella 1999, Laffont et N'Guessan 1999, Svenson 2003) se demande si l'offre de corruption par le secteur industriel répond plutôt à *la nécessité de faire face à une situation compétitive dégradée* (Gauthier et Reinikka (2001)), ou si cette offre de pacte de corruption reflète au contraire une forte rentabilité des firmes. En effet, le degré de compétitivité des firmes peut avoir deux effets qui sont opposés sur leurs incitations à l'offre de corruption. D'un côté, les entreprises les plus compétitives sont les plus rentables ; elles réalisent des bénéfices importants et cela leur permet de verser des montants importants de corruption (Jellal 1998, Ades et Di Tella 1999), (Bliss et Di Tella 1997),

(Svensson, 2003). D'un autre côté, la nécessité de d'obtenir *des rentes* pour les firmes qui *perdent en compétitivité* les incite à l'offre de pacte de corruption afin de compenser cette perte de compétitivité en influençant les règles de l'activité économique pour réduire certains coûts (évasion fiscale), obtenir un avantage compétitif (barrières à l'entrée) par rapport aux autres firmes (Gauthier et Reinikka, 2001) ou encore des marchés publics.

C'est à la question du lien entre la *Rente Corruption et Concurrence* des firmes au Maroc qu'est consacré ce premier papier faisant partie d'un large agenda sur la corruption au Maroc. En effet, il n'y a pratiquement pas d'études sérieuses analytiques sur la politique économique de la corruption au Maroc, la majeure partie des études restent de type monographique ou descriptives ce qui limite leur portée en termes de politiques économiques. Notre papier est organisé comme suit : Dans une seconde section, on présente un très simple *modèle théorique* illustratif de l'offre de Corruption par les firmes en vue de protéger leurs situation de rente, ce modèle permet d'étudier de manière formelle et claire les principaux mécanismes de lutte contre la corruption que sont : les incitations publiques incluant un salaire d'efficience, contrôle et pénalité et ou Politique de la Concurrence. Ensuite la section trois sera consacrée au *test* économétrique de validation des principales prédictions de notre modèle théorique et cela permet de mettre en avant les politiques appropriées de lutte contre la corruption au Maroc, et enfin, on discutera brièvement le *rôle des Agences de Concurrence* comme principal élément potentiel contre la corruption des firmes.

2. Modèle Théorique

On considère un modèle de Réglementation publique et tentation de Corruption en présence d'incitation salariale publique et avec contrôle et sanctions.

En effet : Soit un agent public ,bureaucrate ou fonctionnaire dont la charge est la *Réglementation de l'ensemble des firmes du secteur formel* : Cette Réglementation désigne *la Conduite des Firmes* dans l'économie (marocaine), elle concerne l'implémentation de la Collecte des Taxes et Evasion fiscale. En effet, selon Delavallade (2007) les ventes dissimulées des entreprises marocaines peuvent représenter *jusqu'à environ 55% des ventes totales* et que la fraude fiscale va de pair avec la corruption administrative.

On suppose que la structure du marché des firmes (marocaines) est comme suit :

On suppose un marché de bien (homogène) avec n firmes domestiques en concurrence avec m firmes étrangères (Importations). Le profit de la firme marocaine représentative est donné par :

$$\Pi_F = (1 - \tau(e))P(Q)q - cq \quad (1)$$

Où $P(Q)$ est le prix qui dépend de la quantité de production totale Q , q est le volume de la production de la firme donc le chiffre d'affaires est $P(Q)q$ qui est taxé à un taux τ mais le taux effectif dépend du taux d'évasion fiscale noté e qui peut avoisiner $e= 55\%$ chez les firmes marocaines. Ainsi le taux fiscal effectif est $\tau(e) = \tau(1 - e)$, et donc $(1 - \tau(e))P(Q)q$ est le chiffre d'affaires après impôt effectif. Le coût unitaire de production est noté c , et

donc le coût variable de la production est noté $c \cdot q$ d'où l'expression du profit réalisé :

$$\Pi_F = (1 - \tau(e))P(Q)q - cq$$

Les firmes en concurrence maximisent leur profit en choisissant le niveau de production optimale et le taux d'évasion fiscale, *après ce choix* on montre (Jellal 1998), que le profit optimal devient un montant égal à :

$$\Pi_F(c, e, n + m)$$

En conséquence, les principaux déterminants de ce profit dépendent des variables suivantes :

- i) Le profit dépend négativement du *coût de production* c : autrement dit plus large est ce coût, moins compétitive est la firme, et moindre est le profit.
- ii) Le profit dépend positivement du taux d'évasion fiscale e choisi : plus est élevé ce taux (non détecté) plus large sera le profit
- iii) Le profit dépend négativement du nombre total de concurrents domestiques et étrangers $(n+m)$, donc plus grandes sont les barrières à l'entrée de la concurrence sur le marché plus larges seront les profits.

Le Bureaucrate a un salaire public donné par w et a pour tâche le contrôle la firme *représentative* et deux cas ainsi se présentent :

-Soit il n'observe pas de Fraude fiscale (avec une certaine probabilité) et la firme peut jouir d'une *rente en* déclarant au fisc ce qu'elle arrange pour maximiser son profit Π_F et donc ce cas le *Bureaucrate reporte* au Principal (Etat) qu'il n'a rien observé

-Soit Le *Bureaucrate Observe* (avec une certaine probabilité) la Fraude fiscale donnée par le taux e et le profit de la firme $\Pi_F = \Pi_F(c, e, n + m)$ qui lui est associé et se trouve alors en face d'un Cas d'arbitrage suivant :

i) Soit il *reporte de manière honnête* au Principal son observation de Fraude fiscale et la on suppose que la firme est sanctionnée et *condamnée à sortir du secteur formel* et rejoindre l'informel (par exemple) dont le profit concurrentiel est égal à zéro soit $\Pi_I = 0$.

ii) Soit il décide de proposer un *pacte de Corruption à la firme comme suit* : Moyennant un montant B de Corruption négocié, il reporte au Principal qu'il n'a rien observé de Frauduleux et partage avec la firme la Rente induite par la fraude. Seulement cette décision est un jeu risqué : On suppose que La Corruption peut être détectée avec une probabilité d'inspection $0 < p < 1$ et le *Bureaucrate risque une Sanction* (licenciement).

3. Occurrence de la Corruption

Supposons que la négociation entre la firme et le bureaucrate donne lieu au partage du profit (rente) de la manière suivante : Le Bureaucrate peut obtenir un pourcentage $0 < \alpha < 1$ du profit de la firme, donc le montant de la corruption est :

$$B = \alpha \Pi_F \quad (2)$$

Ce montant entraine t-il nécessairement la Corruption ?

Pas forcément, car il y a deux éléments qui peuvent empêcher le jeu de corruption :

- On suppose que les fonctionnaires *sont hétérogènes* en termes d'intégrité et d'acceptation de la corruption, autrement dit accepter le jeu de corruption entraîne *un coût Psychologique ou Moral* et que ce coût est différent d'un fonctionnaire à l'autre.

On suppose que le coût moral est donné par le paramètre ψ avec :

$$0 \leq \psi \leq 1$$

Ainsi le fonctionnaire qui a coût moral $\psi = 0$ accepte n'importe quel pot de vin, alors qu'un coût $\psi > 0$ peut inhiber le comportement de collusion corruptive. On suppose que ce coût moral est distribué de manière aléatoire Uniforme chez les fonctionnaires autrement dit pour une loi uniforme on peut dire que la probabilité que le coût Moral soit inférieur à un niveau quelconque m est égale à m techniquement on a

$$\text{Probabilité que } (\psi \leq m) = m$$

-Ensuite pour le fonctionnaire, le jeu de corruption est risqué :

En effet, il sait que la corruption peut être détectée avec une probabilité : $0 < p < 1$ et dans ce cas il perd son emploi public en espérant gagner ailleurs un salaire alternatif (privé par ex) donné par w^0 .

En conséquence le gain moyen du jeu de la corruption pour le Bureaucrate est composé comme suit :

Si la corruption n'est pas détectée et cela avec une probabilité $(1-p)$ il obtient un gain monétaire total = $w + B = w + \alpha\Pi_F$

Si la corruption est détectée avec une probabilité p il est licencié perdant son salaire public mais peut obtenir ailleurs un salaire w^0

Ainsi le Gain moyen Monétaire du jeu de la corruption est :

$$(1 - p)(w + \alpha\Pi_F) + pw^0 \quad (3)$$

Si le Bureaucrate refuse la corruption en restant honnête en dénonçant la fraude il garde son salaire public w

Enfin la rationalité de l'occurrence de la Corruption est donnée par :

La Corruption émerge si le Gain monétaire NET du Coût moral est supérieur au Gain de rester Honnête en reportant la fraude.

Formellement La condition fondamentale d'émergence de la corruption est donnée par :

$$(1 - p)(w + \alpha\Pi_F) + pw^0 - \psi > w \quad (4)$$

Cette équation nous dit si le gain monétaire moyen auquel on soustrait le coût Moral dépasse le gain du refus de la corruption (honnêteté) alors selon le type d'intégrité (qui est donné par ψ) on accepte ou pas le pacte de la corruption.

L'équation fondamentale de la corruption (4) va nous donner la probabilité que le fonctionnaire soit Corrompu et que ce fonctionnaire a un coût moral inférieur à la Rente offerte par le jeu de la Corruption soit de (4) on a :

$$\text{Rente} = (1 - p)(w + \alpha\Pi_F) + pw^0 - w > \psi$$

Ou encore on peut écrire que :

$$\text{La Rente} = (1 - p)\alpha\Pi_F - p(w - w^0)$$

et donc la probabilité de Corruption Bureaucratique est donnée par :

$$\text{Proba} (\psi \leq (1 - p)\alpha\Pi_F - p(w - w^0)) = P^C$$

Or d'après la loi uniforme on obtient que cette probabilité est donnée par :

$$P^C = (1 - p)\alpha\Pi_F - p(w - w^0)$$

Proposition 1

La probabilité de Corruption Bureaucratique liée aux Rentes est donnée par l'indice d'occurrence de la corruption suivant :

$$P^C = (1 - p)\alpha\Pi_F(c, e, n + m) - p.(w - w^0)$$

Interprétations :

L'indice d'occurrence de la corruption P^C est composé comme suit :

- i) Le premier terme $(1 - p)\alpha\Pi_F(c, e, n + m)$ nous dit la tentation de la corruption grandit si la corruption n'est pas détectable facilement avec une probabilité = (1-p) ce qui permet de partager la rente Π_F de la firme

- ii) Le second terme $-p(w - w^0)$ nous dit la tentation est moindre si la corruption est détectable avec une probabilité p et dans ce cas le bureaucrate perd sa Rente de l'emploi Public qui est donnée par $w - w^0$.

Proposition 2

L'indice de Corruption :

- i) Baisse avec le taux d'inspection de la corruption p
- ii) Croît avec le pouvoir de négociation du Bureaucrate α
- iii) Croît avec le taux d'évasion fiscale e
- iv) Baisse avec le degré de Concurrence $(n+m)$ sur le marché
- v) Baisse avec la Rente salariale Publique.

Ces résultats sont largement intuitifs et mettent en lumière de manière claire le Rôle de l'agence de Contrôle de la Corruption ainsi que celui de la Concurrence.

4- Evaluation Empirique du Modèle

Le modèle théorique prédit que l'indice d'occurrence de la corruption est donné par :

$$P^C = (1 - p)\alpha\Pi_F(c, e, n + m) - p.(w - w^0)$$

Donc les variables qui déterminent l'occurrence de la corruption sont :

- i) Le taux d'inspection de la corruption p
- ii) La Rente de la firme Π_F qui dépend de la fraude fiscale e et de la concurrence $(n+m)$ sur le marché
- iii) La Rente salariale Publique donnée par $w - w^0$

Ainsi la Stratégie d'évaluation empirique de la corruption peut être donnée par l'estimation de l'impact de chaque variable de la corruption comme suit :

-En général, on a pas de données sur le taux d'inspection de la corruption, alors nous proposons d'approximer ce taux par le *degré de Favoritisme* Etatique prévalant dans les pays

- La Rente de la firme peut être évaluée en examinant :

le degré de compétition entre Firmes marocaines et le taux d'importation au Maroc pour mesurer la concurrence étrangère.

- La Rente salariale publique peut être approximée par le niveau de scolarité moyen du pays (le capital humain) sachant que le

salaires public est légèrement supérieur au salaire privé en moyen au Maroc.

Ainsi un premier modèle empirique est construit comme suit :

$$Corup = \alpha + \beta_1 \cdot Comp + \beta_2 Fav + \beta_3 Educ + \beta_4 Imp$$

Où **Corup** désigne la corruption année 2008 , **Comp** désigne l'intensité de compétition sur le marché données, **Fav** est le degré de favoritisme Etatique données , ces variables ont été transformées, **Educ** , dénote le niveau de scolarité moyen données de 2008, et **Imp** les taux d'importation par pays données 2008.

Les impacts attendus sont comme suit :

- La compétition ou concurrence baisse la corruption donc $\beta_1 < 0$
- Le favoritisme augmente la prévalence de la corruption donc $\beta_2 > 0$
- L'éducation est censée baisser la corruption donc $\beta_3 < 0$
- Les importations augmentent la concurrence qui baisse la les rentes des firmes et donc corruption donc leur signe doit être $\beta_4 < 0$

Résultats Empiriques sur un large échantillon de 122 Pays

$$Corup = \alpha + \beta_1 \cdot Comp + \beta_2 Fav + \beta_3 Educ + \beta_4 Imp$$

Modèle MCO Variable dépendante CORUP 2008

	Coefficient	Erreur Std	t de Student	p. critique	
Constante	4,87236	1,17505	4,1465	0,00007	***
COMP	-0,387753	0,176074	-2,2022	0,02992	**
FAV	1,29216	0,150558	8,5825	<0,00001	***
EDUC	-0,298772	0,0481298	-6,2076	<0,00001	***
IMPORT	-0,0006888	0,0039489	-0,1745	0,86186	

R²=0,76

$$Corup = 4,87 - 0,38 \cdot Comp + 1,29 \cdot Fav - 0,29 \cdot Educ - 0,0006 \cdot Imp$$

On observe que le modèle semble assez performant puisqu'il explique 76% des variations du niveau de la corruption entre pays, ce qui semble un satisfaisant modèle empirique. Ensuite comme prédit par notre modèle théorique, tous les impacts attendus sont présents dans l'évaluation empirique de la corruption, en effet on obtient les quantifications suivantes:

- La concurrence entre firmes baisse de **0,38** l'indice de corruption
- Le degré de favoritisme Etatique accroît de **1,29** points l'indice de corruption
- Le niveau d'éducation tend à baisser de **0,29** la corruption

- Les importations ont le signe attendu mais l'impact est quasi nul et pas significatif.

En clair, c'est la *prévalence du Favoritisme* qui semble avoir le plus large impact dans l'accroissement du niveau de la corruption. Ensuite la concurrence sur le marché des biens semble bien être une importante variable dans la lutte contre la corruption ce qui implique l'importante mission des agences de la Concurrence et du conseil de la concurrence au Maroc.

Le second simple modèle Econométrique est construit comme suit :

La question sous jacente à ce second modèle est comment définir le lien empirique direct entre *Rente et Corruption* ? autrement dit, on cherche à évaluer une relation de type fonction puissance :

$$C = AR^\alpha$$

Où C est l'indice de corruption, A est une constante à estimer et R la variable Rente et enfin α un paramètre à estimer. Cette relation est intéressante car elle mesure l'élasticité de la corruption par rapport à la Rente ; et cette élasticité est donnée par le paramètre à estimer α . Mais que veut dire cette élasticité ?

L'élasticité nous dit : que si la rente R augmente de 1% la corruption va augmenter de $\alpha\%$. Autrement dit, elle mesure le degré de sensibilité de la corruption à la Rente. Mais définir la rente empiriquement ?

Nous allons proposer et construire un Indice de la prévalence de la Rente comme suit :

On avait utilisé dans le premier modèle empirique des données sur le degré de Concurrence entre firmes. De même on avait utilisé le degré de favoritisme Etatique, ainsi nous proposons de combiner ces deux variables pour en construire une variable prévalence de Rente comme suit :

On transforme la variable degré de compétition en variable désignant le peu de compétition (marché dominé par quelques firmes) $= (7 - \text{COMP})$, 7 car c'est le score max du degré de compétition, et on multiplie cette variable transformée par le degré de favoritisme, d'où :

$$\text{Rente} = R = (7 - \text{COMP}) * \text{FAV}$$

Cette construction semble plausible pour définir la vraisemblance de l'existence des rentes octroyées. La relation entre corruption et rentes est donnée par la fonction $C = AR^\alpha$, on prend le Log de cette relation et on a : $\text{Log}C = \text{Log}(AR^\alpha) = \text{Log}A + \alpha\text{Log}R = a + \alpha\text{Log}R$

Il nous reste à estimer de manière simple cette relation et le plus important paramètre à connaître est celui de l'élasticité α . L'implémentation de la stratégie économétrique est donnée comme suit ;

Variable dépendante: Log Corruption

	Coefficient	Erreur Std	t de Student	p. critique	
Constante	-0,743397	0,2467	-3,0134	0,00432	***
Log RENTE	0,989821	0,11301	8,7587	<0,00001	***

$R^2=0,64$

Ainsi la relation empirique entre Rentes et Corruption est donnée par :

$$\text{Log(Corruption)} = -0,74 + 0,98\text{Log(Rentes)}$$

On observe alors que ce simple réduit ou parcimonieux modèle explique quand même 64% des variations de l'indice de corruption en fonction des rentes vraisemblables et que l'élasticité de la Corruption par rapport aux rentes est quasiment unitaire puisqu'elle est égale à 98% autrement si *les rentes augmentent de 10%, la corruption augment de 9,8%* .

En clair, les rentes semblent bel et bien un déterminant fondamental dans l'explication de la Corruption au Maroc et dans le monde.

5.Conclusion

Ce papier fait partie d'un agenda de recherches théoriques et empiriques , micro et macro économiques sur les causes et conséquences de la corruption au Maroc qui est conduite par l'équipe d' Al Makrîzi Institut d'Economie. Ce travail a commencé par examiner la prévalence de la corruption au sein du tissu entrepreneurial marocain. Le thème est important pour le Maroc, car cette corruption induite l'inertie de l'esprit d'innovation qui le principal moteur de la croissance des nations. Ainsi la mission du conseil de la concurrence au Maroc revêt toute son importance devant le spectre de la corruption des firmes. Une importante extension de notre analyse en cours porte sur les déterminants institutionnels de l'efficacité des agences de la concurrence au Maroc et dans le monde.

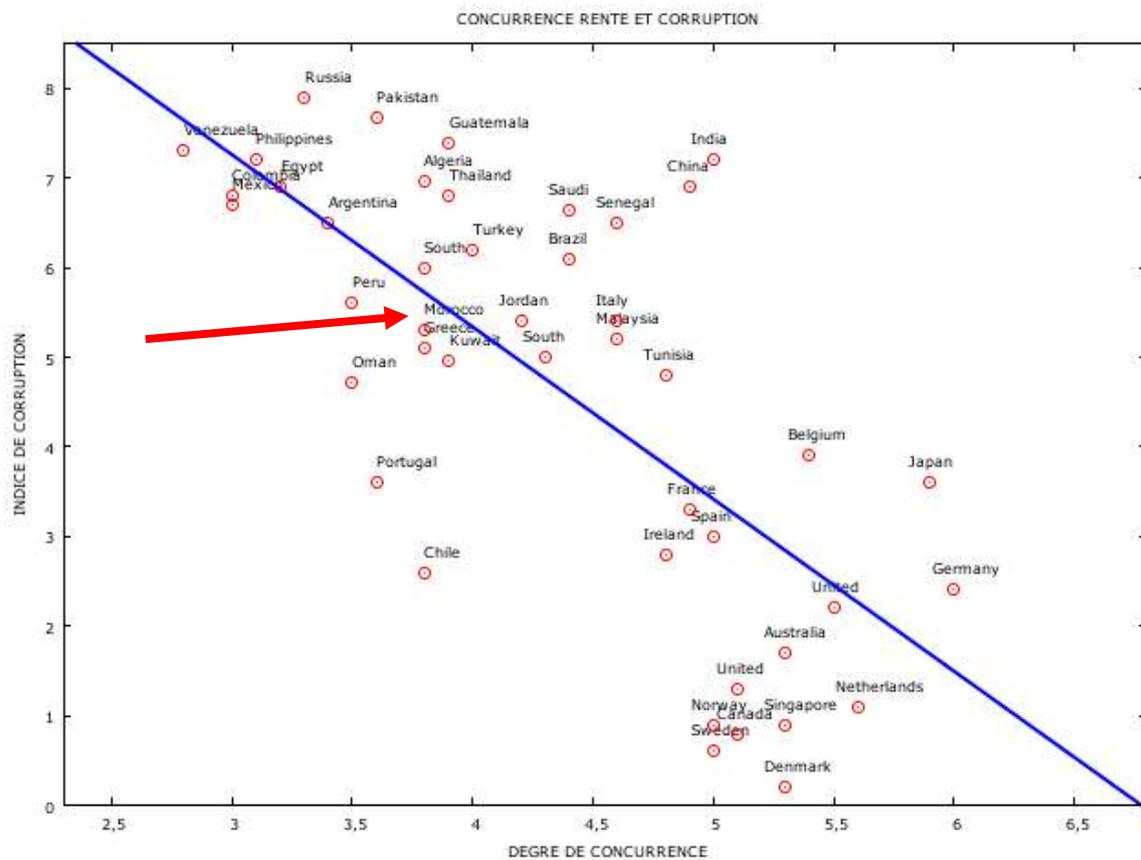
Références Provisoires

- Ades, A. et Di Tella, R. (1999). Rents, Competition, and Corruption. *American Economic Review*, 89(4): 982–993.
- Banerjee, A. V. (1997). A Theory of Misgovernance. *The Quarterly Journal of Economics*, 112(4): 1289–1332.
- Banfield, E. C. (1975). Corruption as a Feature of Governmental Organization. *Journal of Law & Economics*, 18(3):587–605.
- Bardhan, P. (1997). Corruption and Development : A Review of Issues. *Journal of Economic Literature*, 35(3):1320–1346.
- Bardhan, P. (2006). The Economist's Approach to the Problem of Corruption. *World Development*, 34 (2): 341–348.
- Becker, G. S. et Stigler, G. J. (1974). Law Enforcement, Malfeasance, and Compensation of Enforcers. *The Journal of Legal Studies*, 3 (1):1–18.
- Bliss, C. J. et Di Tella, R. (1997). Does Competition Kill Corruption ? *Journal of Political Economy*, 105: 1001–23.
- Delavallade, C. (2006). Corruption and Distribution of Public Spending in Developing Countries. *Journal of Economics and Finance*, 30 (2):222–239
- Djankov, S., Porta, R. L., Lopez-De-Silanes, F. et Shleifer, A. (2002). The Regulation of Entry. *The Quarterly Journal of Economics*, 117(1):1–37.
- Emerson, P. M. (2006). Corruption, Competition and Democracy. *Journal of Development Economics*, 81(1):193–212.
- Goerke, L. (2006). Bureaucratic Corruption and Profit Tax Evasion. CESifo Working Paper Series CES WP ,
- Hibbs, D. et Piculescu, V. (2005). Institutions, Corruption and Tax Evasion in the Unofficial Economy. mimeo
- Jain, A. K. (2001).Corruption A Review. *Journal of Economic Surveys*, 15 (1):71–121.
- Jellal,M (1998). Corruption Concurrence et Morale , mimeo
- Johnson, S., Kaufmann, D., McMillan, J. et Woodruff, C. (2000). Why Do Firms Hide ? Bribes and Unofficial Activity after Communism. *Journal of Public Economics*, 76(3):495–520
- Kaufmann, D. et Vicente, P. C. (2005). Legal Corruption. Mimeo
- Krueger, A. O. (1974). The Political Economy of the Rent-Seeking Society. *American Economic Review*, 64(3):291–303.

Lambsdorff, J. G. (2002). Corruption and Rent-Seeking. *Public Choice*, 113(1-2): 97–125.

Reinikka, R. et Svensson, J. (2003). Survey Techniques to Measure and Explain Corruption. Policy Research W P World Bank.

Shleifer, A. et Vishny, R. W. (1993). Corruption. *The Quarterly Journal of Economics*, 108(3): 599–617.



FAVORITISME ET CORRUPTION

